

## LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
36805-1	Mouvements d'horloges, à poids, devant servir à la fabrication d'horloges de parquet . . . . .	25 p.c. (15 p.c.)	13.2 p.c.
36900-1	Pièces de mouvements d'horloges ou de mécanismes d'horlogerie, finies ou non finies, à l'exclusion des platines . . . . .	12½ p.c.	8 p.c.
37100-1	Pernettes et colifichets pour l'encastage de la poterie . . . . .	† En fr.	En fr.
Déchets de fer ou d'acier:			
37301-1	Forgés, consistant en débris ou rebuts, destinés à être refondus dans des fourneaux ou cubilots . . . . .	† En fr.	En fr.
37302-1	Fonte, consistant en débris ou rebuts, destinée à être refondue dans des fourneaux ou cubilots . . . . .	† En fr.	En fr.
37303-1	Rails de chemin de fer usagés, destinés à être refondus dans des fourneaux ou refaçonnés dans des laminoirs en produits autres que des rails de fer ou d'acier . . . . .	† En fr.	En fr.
Les articles de fer ou d'acier endommagés en cours de route, s'ils sont brisés sous la surveillance de douaniers et rendus invendables autrement que comme débris, pourront être déclarés en douane comme débris.			
37310-1	Déchets de fer-blanc importés pour la récupération du revêtement d'étain et la refonte du métal ferreux dans des fourneaux ou cubilots . . . . .	17½ p.c. (En fr.)	En fr.
Ferro-alliages:			
37501-1	Ferro-manganèse, fonte miroitante et autres alliages de manganèse et de fer ne renfermant pas plus d'un pour cent, en poids, de silicium — la livre, ou la fraction de livre, du poids de manganèse y contenu . . . . .	½ c.	0.4 c.
37502-1	Silico-manganèse, ferro-manganèse siliceux et autres alliages de manganèse et de fer, renfermant plus d'un pour cent, au poids, de silicium — la livre, ou la fraction de livre, du manganèse y contenu . . . . .	¾ c.	0.7 c.
37504-1	Ferro-silicium consistant en un alliage de fer et de silicium renfermant 60 p.c. ou plus, au poids, de silicium et moins de 90 p.c. — la livre, ou la fraction de livre, de silicium y contenu . . . . .	¾ c.	0.7 c.

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.